

FOYER LEYDET

Forte mobilisation le 7 juillet 2012, un samedi soir estival, qui témoigne une nouvelle fois de l'engagement commun à dénoncer le sombre plan de la Mairie de Bordeaux : remettre à la rue 88 personnes sans domicile et détruire 40 emplois. Elle était l'occasion d'affirmer publiquement notre position, qui avait déjà été présentée au conseil municipal du 25 juin : le gel de ce plan de restructuration tant que les places amenées à disparaître à Leydet ne seront pas compensées par la création d'autres places d'accueil d'urgence sur le territoire.



Photo Sud Santé-sociaux

La balle est désormais dans le camp de l'Etat : nous les avons interpelés, notre demande de moratoire a été reçue au Ministère du Logement, qui a renvoyé vers la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Le Ministère des Affaires Sociales a récemment affirmé faire de sa priorité la lutte contre les exclusions. Ils ont parlé, maintenant qu'ils agissent. Ils ont le pouvoir de prononcer un moratoire à Leydet, et d'éviter le démantèlement de cet établissement. Si la situation n'évolue pas rapidement, nous proposerons un nouveau rassemblement, certainement devant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Enfin, bilan de nos victoires depuis le début de la mobilisation :

Concernant le public accueilli :

- Respect du principe de l'inconditionnalité de l'accueil : chacun pourra accéder à Leydet quelle que soit sa situation, notamment administrative (mais en fonction des places disponibles qui seront évidemment minimales...). Ce principe d'inconditionnalité était gravement remis en question. En effet, stigmatiser et exclure un public aurait permis de rendre moins visible le manque de places d'accueil d'urgence.

- Respect de la temporalité des personnes accueillies : la durée de prise en charge des personnes sera fonction de sa situation et de son projet personnel. Rappelons qu'initialement, les personnes accueillies ne devaient bénéficier que d'une prise en charge de 3 mois maxi, sans prolongation possible. Toujours pour masquer le manque de places...

Concernant le personnel :

- Personnel titulaire et CDI : le CCAS s'est engagé à une « obligation de résultat ». C'est-à-dire l'engagement d'aucun licenciement, et d'une proposition d'emploi adaptée au projet professionnel de

chaque agent. Nous leur demanderons de réaffirmer cette position évoquée dans le cadre de la rencontre préalable à la grève, notamment en instance paritaire (CTE).

- Personnel contractuel : l'ensemble des agents contractuels pourra désormais bénéficier d'un accompagnement renforcé CCAS / Pole Emploi, alors qu'initialement, cet accompagnement n'était destiné qu'à ceux et celles présents depuis plus de 2 ans.

Bien sûr, ces avancées ne suffisent pas. C'est pourquoi nous reviendrons vers vous pour poursuivre le combat !

Section SUD Santé-Sociaux - CAU Leydet - CHRS Nansouty - LHSS - CAAF
6 rue leydet, 33800 BORDEAUX sud.leydet@hotmail.fr

Article de Sud-Ouest

Ils refusent de dormir dehors

Manifestation contre la suppression de 88 lits au centre Leydet d'accueil d'urgence.



Plusieurs dizaines de personnes, travailleurs sociaux et SDF, devant le foyer Leydet, samedi. (Photo S.L.)

« Nous sommes le dernier rempart avant la rue ». Voilà ce qui a motivé Mathieu Touzanne, secrétaire de la section syndicale SUD santé-sociaux, à manifester avec quelque 70 personnes devant le foyer Leydet, samedi après-midi. Avec le Collectif des mal menés, le syndicat entendait protester contre le plan de restructuration du centre d'accueil d'urgence adopté par la mairie.

D'un côté, ce plan vise à « humaniser les locaux », grâce notamment à des chambres individuelles. Mais de l'autre, 88 lits sur les 151 que compte le centre seront démontés - le processus a débuté et vingt lits ont déjà été enlevés. Bientôt, ce seront aussi 40 postes qui seront supprimés. « Nous demandons un moratoire tant que des places d'accueil d'urgence ne seront pas créées à l'extérieur », martèle Mathieu Touzanne. Cette proposition, signée par 63 des travailleurs du centre, a été présentée au conseil municipal le 25 juin. Sans succès.

Audrey, 23 ans, appelle régulièrement le Samu social, et elle est abattue. « Le 115 essaye de faire des roulements mais des lits sont supprimés ici et ils ne sont pas remplacés dans d'autres structures ». Car ces 88 lits supprimés équivalent bien à 88 personnes qui dormiront dans la rue.

Rendez-vous en septembre

Le collectif des mal menés avait réussi à obtenir un répit en mai, après une manifestation qui avait réuni une centaine de personnes. Samedi, ils étaient toujours aussi déterminés. « On ne compte pas lâcher l'affaire », affirme Mathieu Touzanne. « Si on n'obtient pas gain de cause, on organisera un nouveau rassemblement en septembre devant le centre communal d'action social (CCAS) ».

Un plan de restructuration d'autant plus difficile à gérer que les travailleurs de la Halte de nuit, structure d'accueil du Cours Saint-Louis, exercent leur droit de retrait depuis jeudi (voir notre édition du 7 juillet).